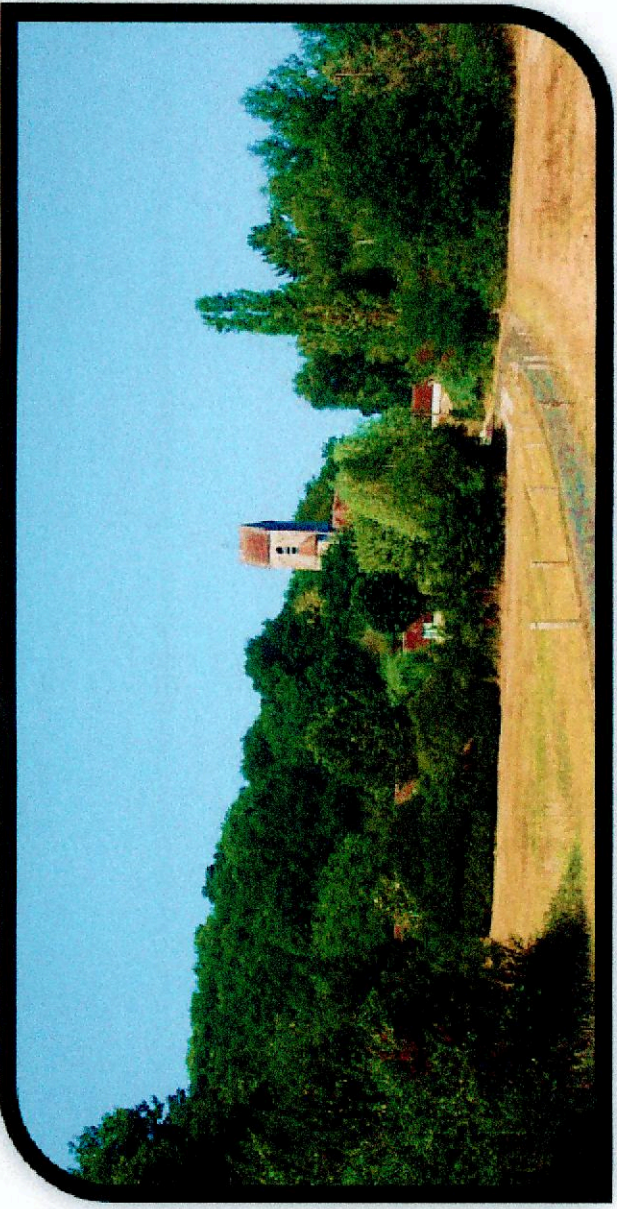


PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Boissy-aux-Cailles



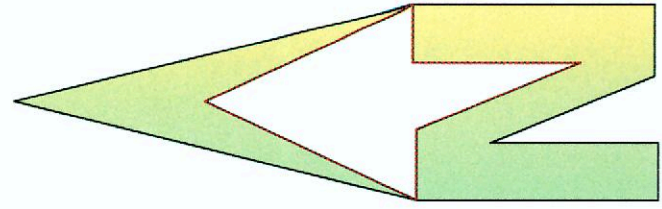
Dossier d'approbation

Pièce n°4.a : Zonage - Commune au 1/6000^{ème}

Vo pour être annexé à la délibération

Le: _____

Le Maire: _____



- Zone Us
- Zone Ub
- Zone A
- Zone Ap
- Zone N

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme à créer
- Bâtiment désigné au titre de l'article L151-11 2° du Code de l'urbanisme
- Élément identifié au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme
- Élément et secteur identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Lièze des massifs de plus de 100 hectares
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme

Numéro	Bénéficiaire	Superficie	Destination
1	Commune	755 m²	Aménagement pour lutter contre le ruissellement

